

BULLETIN DE L'ABERPA N° 99

Sommaire

- 1 – Informations sur le quartier Centre
- 2 – Informations sur le quartier Université
- 3 – Prolongement du Tramway T1 vers Nanterre et Rueil
- 4 – Informations concernant les cyclistes

1 – Informations sur le quartier Centre

- Projet d'agrandissement du parc des Anciennes Mairies

Le déménagement des serres municipales au Petit Nanterre et le déplacement à moyen terme du Centre Municipal de Santé vont permettre un agrandissement du parc des Anciennes Mairies.

Les serres et le bâtiment en structure bois situé près de l'aire de jeux enfants sont en cours de démolition. Des fouilles vont être engagées à l'automne sur l'emplacement de l'ancien collège royal.

Une 1^{ère} phase de travaux prévoit la rénovation du parc existant de l'automne 2019 au printemps 2020.

- Rénovation de la gare RER Nanterre-Ville

La rénovation de la gare RER Nanterre-Ville se poursuit. Du 16 septembre au 30 novembre, la RATP réalise la réfection des cinq murs de soutènement.

La réfection des murs des bâtiments et des quais RATP, le long du boulevard du couchant, conditionnait l'installation d'attache-vélos sur le trottoir en contrebas des quais de la gare. Nous pouvons donc penser que cette installation sera faite rapidement après la fin des travaux de la RATP.

Nous sommes aussi en attente de date pour la réalisation d'un parking vélo sécurisé VELIGO.

- Carrefour Maurice Thorez/Stalingrad

Les 2 commerces inoccupés face au Monoprix ont été démolis cet été.

Un permis de construire, en date du 16/06/2019, est affiché sur le site pour le projet suivant :

- réhabilitation d'une maison de ville pour permettre au cabinet médical existant de retrouver des locaux
- construction d'un programme de 28 logements avec 3 commerces en rez-de-chaussée

Suivant une information donnée précédemment, la livraison des logements et des commerces est prévue en 2022.

- Travaux sur le secteur pavillonnaire

Des travaux d'enfouissement des réseaux ont été réalisés rue de Pongerville en mars 2019. Les trottoirs ont été remis en état au mois d'août.

Par contre, malgré nos relances, la réfection des trottoirs au pied des candélabres de plusieurs rues du secteur pavillonnaire, n'a toujours pas été effectuée. Une nouvelle relance auprès de la ville sera faite.

2 – Informations sur le quartier Université.

- Projet Cœur de Quartier Université

Le projet Cœur de Quartier semble prendre un peu de retard. L'ouverture des premiers commerces et des cinémas prévue initialement prévue au 1^{er} trimestre 2020, le seront plutôt au 2^{ème} trimestre 2020.

Une réunion de suivi des chantiers pour le projet Seine-Arche se tiendra le jeudi 17 octobre. Des précisions devraient être données sur le calendrier des travaux.

La liaison piétonne (trottoir) entre le bd des Provinces Françaises et l'entrée Est de l'Université (côté rue Noël Pons) a été ouverte en septembre 2019. C'est une amélioration conséquente pour le lien avec l'Université.

Le supermarché Casino, qui a fermé en mai 2019, sera remplacé par un supermarché Lidl. Son ouverture est prévue le 20 novembre 2019.

- Projets immobiliers sur le boulevard Emile Zola

Deux projets immobiliers sont engagés boulevard Emile Zola :

- Devant l'église Saint Paul : 43 logements en accession, dont 8 en accession encadrée (R+3 + attique et R+4 + attique). Le permis de construire est délivré. La construction a commencé en juillet 2019, sur l'emplacement du parking qui était situé devant l'église Saint Paul.

- Face à la clinique de La Défense : 100 logements dont 80% en accession classique et 20% en accession encadrée. Ce projet mené par AXIMO, prendra la place de la résidence Jules Siegfried actuellement gérée par l'association Aurore.

La commercialisation des logements a commencé en septembre.

La résidence Jules Siegfried doit être démolie au dernier trimestre 2019.

- Vente de l'ancien siège du Conseil départemental

Mis en vente en janvier 2018, l'ancien Hôtel départemental a été acquis pour un montant de 101 M€, par Novaxia, un investisseur spécialiste dans la transformation urbaine.

L'objectif est d'en faire un ensemble urbain de 40 000 mètres carrés hébergeant des bureaux, des espaces de coworking, une crèche mais aussi des espaces de sports et de restauration.

Le choix de ce projet signifie que le bâtiment existant ne sera pas démolé mais restructuré. Sur le contenu, le projet peut encore beaucoup évoluer jusqu'au dépôt d'un permis de construire qui définira l'usage final.

3 - Prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil

Du 18 septembre au 18 octobre, vous êtes invités à déposer vos observations sur le projet de prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil.

Il est possible de consulter le dossier d'enquête publique et de consigner vos observations dans le registre prévu à cet effet à la mairie de Nanterre - Direction de l'Infrastructure - [Tour A](#) - 7ème étage **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**.

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence dans chacune des trois villes. A Nanterre, les permanences auront lieu **à la direction de l'Infrastructure** ([Tour A](#) - 7ème étage) aux dates suivantes :

- Jeudi 10 octobre de 14h à 17h
- Vendredi 18 octobre de 14h à 17h

Le public peut également consigner ou envoyer ses observations ou propositions par voie électronique du 18 septembre au 18 octobre.

Le dossier d'enquête publique est consultable à partir le site de la ville de Nanterre :

<https://www.nanterre.fr/actualite/3149/57-actualite.htm>

Les documents les plus importants sont le guide de lecture et la notice explicative.

Lien plus direct pour accéder aux documents :

https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/DOSSIER-A.awp?P1=EP19391

Si le projet est attendu positivement, la réalisation du tramway va modifier profondément le paysage de plusieurs axes de Nanterre, notamment l'avenue Joliot Curie et la place de La Boule (figure 57 et suivantes de la notice).

Les premiers travaux commenceront en 2022 au pont de Rouen, les travaux majeurs en **2023**.

Une mise en service entre le Petit Nanterre et la Mairie de Nanterre est annoncée pour **2027**.

4 – Informations concernant les cyclistes

Un Collectif Vélo Nanterre s'est constitué en 2013 pour obtenir des améliorations sur le réseau cyclable.

Informations et événements sur le compte Facebook : <https://www.facebook.com/velonanterre/>

En 2018, s'est créé une association "La Rustine de Nanterre" plus orientée vers les services pour les cyclistes.

La Rustine anime régulièrement des ateliers d'auto-réparation de vélos. Plus d'informations sur le compte

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/RustineNanterre/>

Un nouveau collectif s'est constitué en septembre 2019, le Collectif Vélo POLD. L'objectif pour les associations de cyclistes qui en sont membres, est d'être l'interlocuteur du Territoire Paris Ouest La Défense composé de 11 communes autour de La Défense. Le POLD aura, à moyen terme, la compétence pour les aménagements urbains et donc pour les réseaux cyclables sur le Territoire.

La [FUB](#), Fédération française des usagers de la bicyclette, lance la seconde édition de l'enquête nationale «

Baromètre des villes cyclables » sur le site <https://www.parlons-velo.fr/>

Elle a pour objectif de recueillir le ressenti des usagers sur la cyclabilité de leur ville.

Les résultats permettront de faire remonter auprès des collectivités, les attentes des habitants qui souhaitent se déplacer à vélo, sur l'amélioration de la sécurité et des conditions de déplacement à vélo dans les villes.

Vous avez **jusqu'au 30 novembre** pour répondre à l'enquête sur le site <https://barometre.parlons-velo.fr/>
